

R.T.T Route et Tout-terrain



Toute l'information des réunions de votre club



À vélo tout est plus beau !

SOMMAIRE



Happy New Year	1-2
On a refait le téléthon	2
Repas dansant à l'Aquarius	2
En février, on ne fera pas que rouler	2
Membres bienfaiteurs	3
Renouvellement de la licence, c'est parti !	3
Installer sa licence sur son smartphone	3
Du côté des magazines	3
Séjour à Santa Susanna (Espagne) : « deadline » le 29 janvier	3-4
Aix-les-Bains : paiement du 2ème acompte	4
Manu Mayen : changement de date	4
Les événements du mois	4

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
VENDREDI 10 FÉVRIER À 18H00
AU FOYER MOUDAT**



Le conseil d'administration du club et moi-même vous souhaitons, à chacune et chacun d'entre vous et à vos familles, une très bonne année 2023 avec surtout une excellente santé ou, si ce n'est malheureusement plus d'actualité (le club vieillit), la meilleure santé possible.

Que celles et ceux qui font face à des problèmes de santé ou qui ont subi des opérations parfois lourdes se rétablissent vite pour rejoindre le peloton le plus rapidement possible.

Une douzaine d'accidents concernant dix cyclistes ont été à déplorer en 2022, ce qui est beaucoup trop quand on sait que certains de ces accidents, parfois très sérieux, auraient pu être évités avec un peu plus d'attention.

Pour que le bilan soit moins lourd en 2023, il faut bien sûr compter un peu sur la chance, mais il faut avant tout compter sur nous-mêmes :

- avoir un vélo en parfait état de marche (freins, pneumatiques, éclairage, signalisation)
- adopter une allure adaptée à la saison et à notre forme du moment
- ne pas rouler à plus de deux de front et uniquement lorsque la circulation le permet
- utiliser les pistes et les bandes cyclables
- ne doubler qu'après avoir vérifié qu'il n'y a pas de danger

- en cas d'arrêt, bien se garer sur le bas-côté dans le sens de la circulation

- respecter les feux rouges, même de chantier, et les stops.

Si toutes ces conditions sont remplies, nous diminuerons le risque de voir notre intégrité physique atteinte car, nous le savons tous, le vélo est un sport-loisir qui n'est pas sans danger.

Puisqu'une des forces de notre club est sa convivialité et que contrairement aux deux années précédentes, la réunion mensuelle de janvier et la galette des rois n'ont pas été annulées, on peut supposer que 2023 démarre sous de meilleurs auspices : alors profitons pleinement des 3 séjours prévus (Andorre, Aix-les-Bains, Santa Susanna) et de chaque moment de partage : debriefings dominicaux, grillades, restaurants, repas club, sans oublier les anniversaires qui, à l'issue de chaque réunion mensuelle, gagneraient à être fêtés par un plus grand nombre d'amicalistes.

Faisons en sorte que l'année soit réussie sur le vélo et en dehors du vélo.

Bonne route et soyons prudents !

Bruno

On a refait le Téléthon

Après deux ans d'absence, le Téléthon est revenu à Canet. Ou plutôt, on a refait le Téléthon à Canet. Pas le samedi comme d'habitude, car toutes les météo annonçaient la pluie...qui n'est pas venue, mais le dimanche, car on nous annonçait le soleil...qui est venu ! On a donc bien fait d'inciter le grand organisateur à décaler d'un jour. C'est quand même plus agréable de rouler par beau temps, frais, certes, mais ensoleillé. Le but était de rouler sur un circuit de 4,8km à Canet plage en incitant les Canétois à se joindre à nous en versant leur obole. Pas pendant 8 heures comme prévu initialement, mais pendant 6 heures...pour ne pas rater le huitième de finale de la coupe du monde de football (que l'on a gagné). Nous étions une trentaine à prendre le départ après avoir bu un café et mangé une madeleine, merci Casino et le CA. Et au sein de ce peloton, le maire en personne nous a fait l'honneur de rouler sur deux tours, accompagné de Pierre Merico, adjoint et Sylvie Samtmann, conseillère municipale déléguée aux pistes cyclables.

Le peloton s'est amaigri progressivement, certains abandonnant - c'est tout à fait leur droit -

d'autres s'y joignant au fil des heures. A 13 heures, léger casse-croûte pour 7 fanas qui rouleront ensuite jusqu'à 15 heures. Pendant cette journée, les membres des 4 groupes habituels ont roulé de concert à 20 à l'heure, ce qui n'arrive pas souvent ! Dans une ambiance très conviviale, on se permettait de rouler à plusieurs de front pour mieux discuter, les automobilistes comprenant au vu de nos dossards estampillés « Téléthon » que nous roulions pour la bonne cause. Au total, une quarantaine d'amicalistes ont roulé de 18 km à 90 km. Environ 1640 km ont été parcourus, le record n'est donc pas battu, mais il manquait 2 heures pour y parvenir ! Et surtout, 760€ ont été récoltés pour la bonne cause. Bravo et merci à tous.

Repas dansant à l'Aquarius

Comme prévu, notre repas dansant aura lieu cette année au restaurant l'Aquarius. Il est situé à l'entrée de Canet. Rendez-vous pour midi, pas la peine d'arriver une demi-heure en avance pour réserver votre place, il y en aura pour tout le monde. Cette année, pas de plan de table, c'est comme pour les 50 ans et ça s'était très bien passé. Si vous ne vous rappelez pas ce que vous avez commandé (poisson ou viande), pas de problème, les responsables du CA vous aideront à vous en souvenir ! On devrait être un peu moins de 80 participants.

En février, on ne fera pas que rouler

L'ACC organisera en février, comme chaque année, deux activités importantes pour la cohésion du club auxquelles sont notamment invités ceux qui ne roulent pas souvent ou pas du tout et ceux qui n'assistent pas souvent aux réunions mensuelles ou pas du tout, mais qui veulent montrer leur attachement au club :

- Vendredi 10 février à 18h, notre Assemblée Générale en présence du maire au foyer Moudat

- Samedi 18 février à 15h, le diaporama retraçant l'année 2022 réalisé par Raymond et les crêpes réalisées par ... ceux et surtout celles qui savent les faire.

Un bon moment de convivialité à ne pas rater.

Membres bienfaiteurs

Les membres bienfaiteurs qui souhaitent renouveler leur adhésion peuvent s'acquitter de la cotisation annuelle (15,00€) en joignant dans une enveloppe :

- le formulaire ad-hoc
- le cas échéant, une photo
- un chèque libellé à l'ordre de AC Canet.

Ces documents peuvent être :

- envoyées à l'adresse du club 5 avenue Guy Drut 66140 Canet-en-Roussillon
- déposés dans la boîte aux lettres de l'amicale (à droite au niveau de la grille d'entrée)
- remis à un membre du CA, de préférence à un trésorier ou un secrétaire

Renouvellement de la licence : c'est parti !

Vous avez jusqu'au 28 février pour renouveler votre licence ; sans cela, à partir du 1 mars, vous ne pourrez plus rouler avec le club.

Un mail contenant les différents documents à remplir et à signer a été envoyé à chaque licencié le 28 décembre; si vous avez supprimé ce mail par inadvertance, sachez que vous pouvez télécharger les documents à partir du site du club <https://accanetoise.ffct.org> ; et si vous n'avez pas d'imprimante, sachez que des exemplaires sont à votre disposition au club.

2 permanences "dépôt des licences" auront lieu :

- mercredi 18 janvier de 14h00 à 16h00
- vendredi 17 février de 10h00 à 12h00

Installer sa licence sur son smartphone

Sur le navigateur de votre smartphone :

- taper <http://licencie.ffcyclo.org> pour accéder à l'espace "licenciés" FF Vélo
- rentrer votre numéro de licence dans "identifiant"
- rentrer le « mot de passe » figurant dans le mail reçu après l'enregistrement de votre licence
- sur « votre espace licencié », cliquer sur les 3 barres parallèles en haut à droite (à l'opposé du logo FF Vélo), puis sur « mes licences » et enfin sur « licence smartphone »
- ajouter votre licence « sur l'écran d'accueil »

Votre licence est maintenant sur votre smartphone.

Du côté des magazines

« Cyclotourisme » :

- Oser se lancer sur de longues distances. Il n'y a pas que Paris-Brest-Paris
- Témoignages de ces fanas. *Ça pourrait donner des idées à certains ?*
- VTT sur les « maxi-vertes », randos organisées dans toute la France, tous niveaux.
- Balades le long des lacs de Seine, visite de St Veran plus haut village d'Europe à 2042m.
- 5 Randonnées en étoile en Normandie à partir de Caen.
- Se lancer des défis, oui, mais en restant réalistes. Conseils.
- Zones « 30 » : vigilance et prudence pour les cyclistes.

Séjour à Santa Susanna (Espagne) : « deadline » le 29 janvier

Nous sommes à ce jour 42 inscrits au séjour à Santa Susanna qui aura lieu du 19 au 22 septembre.

Le 1er repas sera le déjeuner du mardi 19 et le dernier repas le petit-déjeuner du vendredi 22, soit 3 jours en pension complète.

Afin de finaliser la réservation auprès de l'hôtel Don Angel *** :

→ si vous n'êtes pas encore inscrit mais que vous souhaitez participer au séjour, sachez que cela est encore possible jusqu'au **29 janvier**; **au-delà de cette date, aucune nouvelle inscription ne sera acceptée** pour ce séjour.

→ si vous êtes seul, vous avez 3 possibilités :

- demander une chambre individuelle (single) moyennant un supplément de 60€
- partager votre chambre avec 1 personne (chambre twin « 2 lits ») : sans supplément
- partager votre chambre avec 2 personnes (chambre 3 lits) : avec réduction de quelques euros

Il est demandé à chaque personne seule qui ne s'est pas encore positionnée de se déterminer au plus tard le **29 janvier**

→ si vous souhaitez prolonger votre séjour, Bruno négociera avec l'hôtel pour savoir s'il accepte de vous faire bénéficier des tarifs consentis au club.

Pour cela, merci de lui faire parvenir les dates que vous souhaitez le **29 janvier** au plus tard; au delà de cette date, les éventuelles demandes de prolongation ne seront plus gérées par le club.

→ pour confirmer votre participation à ce séjour, n'oubliez pas de verser le **29 janvier** au plus tard l'acompte de 70€/personne; le solde, soit 150€ (ou 210,00€ si single), sera à régler avant le 28 mai.

Aix-les-Bains : paiement du 2ème acompte

Comme le dit le commissaire Borovitz (Jean Paul Belmondo) dans « Flic ou voyou » (1979),

« Faut casquer, gros père, faut casquer ! ».

Eh oui, après Santa Susanna, il va falloir aussi « casquer » pour le séjour à Aix-les-Bains où nous serons 42, comme en Espagne.

Pour mémoire, le prix du séjour, qui, rappelons le, aura lieu du mercredi 14 au mardi 20 juin, est de 540,00€/personne, auxquels il faudra éventuellement rajouter, si vous prenez une chambre individuelle, un supplément de 190,00€.

Un premier acompte de 160,00€ a déjà été versé en septembre; un **deuxième acompte de 140,00€** est demandé pour le **18 février** au plus tard; le solde, soit 240,00€ (ou 430,00€ si single), sera à régler avant le 15 mai.

Manu Mayen 2023 : changement de date

La randonnée Manu Mayen aura lieu le **dimanche 30 juillet** plutôt que le dimanche 16.

LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS

Date	Heure	Randonnée/Destination
15/01	9h00	Leucate les huîtres
21/01	12h00	Repas dansant à l'Aquarius
22/01	9h00	Perpignan, Baho, La Dona
29/01	9h00	Le Barcarès, Leucate, La Franqui
05/02	9h00	Perpignan, Saint-Estève (Pkfé), Baho, Baixas, Montpins, voie verte
10/02	18h00	Assemblée Générale au Foyer Moudat à Canet
12/02	8h30	Villeuve-de-la-Raho, Canohès, Le Soler (Pkfé)
16/02	à fixer	Sortie journée Pont-de-Molins (Espagne)
18/02	15h00	Réunion mensuelle + crêpes + diaporama 2022 au Foyer Moudat à Canet

Bonne route à tous!